

CORNELII NEPOTIS

DE VITA

EXCELLENTIUM IMPERATORUM

LIBER PRIOR.

MILTIADES.

I. Miltiades, Cimónis filius, Atheniensis, quum et antiquitate generis¹, et gloria majorum, et sua modestia unus omnium maxime floreret, eaque esset ætate ut non jam solum de eo bene sperare, sed etiam confidere cives possent sui talem futurum qualem cognitum judicarunt, accidit ut Athenienses Chersonesum colonos vellent mittere. Cujus generis quum magnus numerus esset, et multi ejus demigrationis peterent societatem, ex his delecti Delphos deliberatum missi sunt, qui consulerent Apollinem, quo potissimum duce uterentur : nam

MILTIADE.

I. Miltiade, fils de Cimón, né à Athènes, l'emportait sur tous ses concitoyens par l'ancienneté de sa race, par la gloire de ses aïeux, par sa modestie, et se trouvait à cet âge où l'on pouvait déjà non-seulement fonder sur lui de grandes espérances, mais compter qu'il deviendrait tel qu'on le vit plus tard. lorsque les Athéniens résolurent d'envoyer une colonie dans la Chersonèse. Comme le nombre des colons était considérable, et que beaucoup d'Athéniens demandaient à faire partie de l'expédition, des députés pris parmi eux furent envoyés à Delphes pour consulter Apollon sur le choix

CORNÉLIUS NÉPOS.

VIES

DES GRANDS CAPITAINES.

LIVRE PREMIER.

MILTIADES

I. Quum Miltiades, filius Cimónis, Atheniensis, floreret maxime unus omnium et antiquitate generis, et gloria majorum, et sua modestia, essetque ea ætate ut sui cives possent non jam solum sperare bene de eo, sed etiam confidere futurum talem qualem judicarunt cognitum, accidit ut Athenienses vellent mittere colonos Chersonesum. Quum numerus ejus generis esset magnus, et multi peterent societatem ejus demigrationis, delecti ex his missi sunt Delphos deliberatum, qui consulerent Apollinem

MILTIADE.

I. Lorsque Miltiade, fils de Cimón, Athénien, florissait (se distinguait) le plus seul entre tous et par l'ancienneté de sa race, et par la gloire de ses ancêtres, et par sa modestie, et qu'il était à cet (un tel) âge que ses concitoyens pouvaient non plus seulement espérer bien de lui, mais encore avoir confiance lui devoir être tel qu'ils jugèrent lui une fois connu, il arriva que les Athéniens voulaient envoyer des colons dans la Chersonèse. Comme le nombre de cette espèce (des colons) était grand, et que beaucoup demandaient l'association (à faire partie) de cette émigration, des hommes choisis entre ceux-ci furent envoyés à Delphes pour consulter, lesquels devaient demander à Apollon

tum Thraces eas regiones tenebant, cum quibus armis erat dimicandum. His consulentibus nominatim Pythia præcepit^{es} ut Miltiadem sibi imperatorem sumerent : id si fecissent, incepta prospera futura. Hoc oraculi responso, Miltiades, cum delecta manu, classe Chersonesum profectus, quum accessisset Lemnum, et incolas ejus insulæ sub potestatem redigere vellet Atheniensium, idque Lemnii sua sponte facerent postulasset, illi irridentes responderunt tum id se facturos, quum ille, domo navibus proficiscens, vento Aquilone venisset Lemnum : hic enim ventus, a septentrionibus oriens, adversum tenet Athenis proficiscentibus. Miltiades, morandi tempus non habens, cursum direxit quo tendebat, pervenitque Chersonesum.

II. Ibi, brevi tempore, barbarorum copiis disjectis, tota re-

d'un chef; car les Thraces occupaient alors ces contrées, et il fallait les leur disputer les armes à la main. La Pythie enjoignit expressément à ceux qui l'interrogeaient de prendre Miltiade pour chef, ajoutant que, s'ils suivaient ce conseil, ils réussiraient dans leur entreprise. Sur cette réponse de l'oracle, Miltiade s'embarqua pour la Chersonèse à la tête d'une troupe d'élite. Il aborda à Lemnos, voulut soumettre les habitants de cette île à la domination d'Athènes, et les sollicita de se ranger volontairement à l'obéissance; mais les Lemniens lui répondirent en plaisantant qu'ils se soumettraient lorsqu'il viendrait de chez lui avec une flotte, poussé par le vent Aquilon : car ce vent, qui souffle du nord, est contraire aux vaisseaux qui vont d'Athènes à Lemnos. Miltiade, qui n'avait pas le temps de s'arrêter, continua sa route vers le but qu'il s'était proposé, et arriva dans la Chersonèse.

II. Après avoir en peu de temps dispersé les forces des barbares,

quo duce uterentur potissimum : nam tum Thraces tenebant eas regiones, cum quibus dimicandum erat armis. His consulentibus Pythia præcepit nominatim ut sumerent sibi Miltiadem imperatorem : si fecissent id, incepta futura prospera. Quum, hoc responso oraculi, Miltiades, cum manu delecta, profectus classe Chersonesum, accessisset Lemnum, et vellet redigere incolas ejus insulæ sub potestatem Atheniensium, postulassetque Lemnii facerent id sua sponte, illi irridentes responderunt se facturos id tum quum ille, proficiscens domo navibus, venisset Lemnum vento Aquilone : hic enim ventus, oriens a septentrionibus, tenet adversum proficiscentibus Athenis. Miltiades, non habens tempus morandi, direxit cursum quo tendebat, pervenitque Chersonesum.

II. Ibi, tempore brevi, copiis barbarorum disjectis, potitus tota regione

CORNÉLIUS NÉPOS.

quel chef ils emploieraient de préférence : car alors les Thraces occupaient ces contrées, avec lesquels il fallait lutter par les armes. A ceux-ci interrogeant la Pythie prescrivit en-le-désignant-par-son-nom qu'ils prissent pour eux-mêmes Miltiade comme général : disant, s'ils avaient fait (faisaient) cela, leur entreprise devoir être heureuse. Comme, sur cette réponse de l'oracle, Miltiade, avec une troupe choisie, étant parti sur une flotte pour la Chersonèse, avait abordé à Lemnos, et voulait réduire les habitants de cette île sous la puissance des Athéniens, et avait demandé que les Lemniens fissent cela (leur soumission) de leur plein-gré, ceux-là raillant répondirent eux-mêmes devoir faire cela alors que lui (Miltiade), partant de sa demeure sur des vaisseaux, serait venu à Lemnos par le vent Aquilon : en effet ce vent, s'élevant (soufflant) du septentrion, occupe la partie contraire à ceux qui partent d'Athènes. Miltiade, n'ayant pas le temps de s'arrêter, dirigea sa course vers le point où il tendait, et arriva dans la Chersonèse.

II. Là, dans un temps court les troupes des barbares ayant été dispersées, s'étant emparé de toute la contrée

gione quam petierat potius, loca castellis idonea communi-
vit; multitudinem, quam secum duxerat, in agris collocavit,
crebrisque excursionibus locupletavit. Neque minus in ea re
prudentia quam felicitate adjutus est: nam, quum virtute mi-
litum devicisset hostium exercitus, summa æquitate res con-
stituit, atque ipse ibidem manere decrevit. Erat enim inter
eos dignitate regia, quamvis carebat nomine: neque id magis
imperio quam justitia consecutus. Neque eo secius Athenien-
sibus, a quibus erat profectus, officia præstabat. Quibus rebus
fiebat ut non minus eorum voluntate perpetuo imperjum ob-
tineret qui miserant, quam illorum cum quibus erat profec-
tus. Chersoneso tali modo constituta, Lemnum revertitur, et
ex pacto postulat ut sibi urbem tradant (illi enim dixerant,
quum vento Borea domo profectus eo pervenisset, sese dedi-
turos); se autem domum Chersonesi habere. Cares¹, qui tum

maître de tout le pays qu'il était venu conquérir, il éleva des forte-
resses dans les positions les plus avantageuses, établit dans les cam-
pagnes tous ceux qu'il avait amenés avec lui, et les enrichit par de
fréquentes excursions. En cela, il ne dut pas moins à sa prudence
qu'à son bonheur: car, après avoir vaincu les armées ennemies
grâce à la valeur de ses soldats, il organisa la colonie avec la plus
grande équité, et résolut de s'y fixer lui-même. Il avait parmi les
siens le rang de roi sans en porter le titre, et il tenait moins cet
honneur de son autorité que de sa justice. Il n'en rendait pas moins
de nombreux services aux Athéniens, ses compatriotes; aussi con-
servait-il toujours le pouvoir du consentement de ceux qui l'avaient
envoyé et de ceux avec lesquels il était parti. Lorsqu'il eut tout
réglé en Chersonèse, il revint à Lemnos et demanda qu'on lui livrât
la ville, selon ce qui avait été convenu: les Lemniens, en effet,
avaient dit qu'ils se rendraient lorsqu'il viendrait de chez lui à
Lemnos poussé par l'Aquilon; or il habitait la Chersonèse. Les Ca-

quam petierat,
communivit
loca idonea castellis;
collocavit in agris
multitudinem
quam duxerat secum,
locupletavitque
crebris excursionibus.
Neque adjutus est minus
in ea re
prudentia quam felicitate:
nam, quum devicisset
virtute militum
exercitus hostium,
constituit res
summa æquitate,
atque decrevit
manere ipse ibidem.
Erat enim inter eos
dignitate regia,
quamvis carebat nomine:
neque consecutus id
imperio
magis quam justitia.
Neque præstabat secius eo
officia Atheniensibus,
a quibus profectus erat.
Quibus rebus fiebat
ut obtineret perpetuo
imperium
non minus voluntate
eorum qui miserant
quam illorum
cum quibus profectus erat.
Chersoneso
constituta tali modo,
revertitur Lemnum,
et postulat ex pacto
ut tradant urbem sibi
(illi enim dixerant
sese dedituros,
quum pervenisset eo,
profectus domo
vento Borea);
se autem
habere domum Chersonesi.
Cares, qui tum

qu'il était venu chercher,
il fortifia
les lieux propres à recevoir des châteaux;
il établit sur des terres
la multitude
qu'il avait amenée avec lui-même,
et l'enrichit
par de fréquentes excursions.
Et il ne fut pas aidé moins
dans cette entreprise
par sa prudence que par son bonheur:
car, après qu'il eut vaincu
par la valeur de ses soldats
les armées des ennemis,
il régla les affaires
avec la plus hante équité,
et résolut
de rester lui-même là.
Car il était (avait) parmi eux
du (le) rang de-roi,
bien qu'il manquât du titre:
et il n'avait pas obtenu cela
par son autorité
plus que par sa justice.
Et il ne rendait pas moins pour-cela
des bons-offices aux Athéniens,
de chez lesquels il était parti.
Par lesquelles circonstances il se faisait
qu'il gardait constamment
l'autorité
non moins par la volonté
de ceux qui l'avaient envoyé
que de ceux
avec lesquels il était parti.
La Chersonèse
ayant été réglée d'une telle sorte,
il revient à Lemnos,
et demande d'après la convention
qu'ils livrent la ville à lui
(car ceux-là avaient dit
eux-mêmes devoir se rendre,
lorsqu'il serait arrivé là,
étant parti de sa demeure
avec le vent Borée);
or il disait lui-même
avoir sa demeure en Chersonèse.
Les Cariens, qui alors

Lemnum incolebant, etsi præter opinionem res ceciderat, tamen non dicto, sed secunda fortuna adversariorum capti, resistere ausi non sunt, atque ex insula demigrarunt. Pari felicitate ceteras insulas, quæ *Cyclades* nominantur, sub Atheniensium redegit potestatem.

III. Eisdem temporibus, Persarum rex Darius, ex Asia in Europam exercitu trajecto, Scythis ¹ bellum inferre decrevit. Pontem fecit in Istro flumine, qua copias traduceret; ejus pontis, dum ipse abesset, custodes reliquit principes quos secum ex Ionia et Æolide duxerat, quibus singulis ipsarum urbium perpetua dederat imperia. Sic enim putavit facillime se Græca lingua loquentes, qui Asiam incolerent, sub sua retenturum potestate, si amicis suis oppida tuenda tradidisset, quibus, se oppresso, nulla spes salutis relinqueretur. In hoc fuit tum numero Miltiades, cui illa custodia crederetur.

riens, qui occupaient alors Lemnos, ne s'attendaient guère à cette interprétation; cependant, se voyant pris moins par leur promesse que par l'heureuse fortune de leurs adversaires, il n'osèrent pas résister et abandonnèrent l'île. Miltiade, avec le même bonheur, soumit aux Athéniens toutes les autres îles qui portent le nom de Cyclades.

III. Vers la même époque, le roi de Perse Darius transporta une armée d'Asie en Europe et résolut de porter la guerre chez les Scythes. Il jeta un pont sur l'Ister pour le passage de ses troupes, et confia la garde de ce pont, en son absence, aux principaux citoyens de l'Ionie et de l'Éolide, qu'il avait emmenés avec lui, et auxquels il avait conféré à perpétuité la souveraineté de ces pays. Il estimait en effet que le moyen le plus facile de retenir sous son autorité les peuples d'Asie qui parlaient la langue grecque était de remettre la défense des places à des amis à qui sa défaite ne pourrait laisser aucun espoir de salut. Miltiade était du nombre de ceux à qui fut confiée la garde du pont. Comme les messages arrivaient coup sur

incolebant Lemnum, etsi res ceciderat præter opinionem, capti tamen non dicto, sed fortuna secunda adversariorum, non ausi sunt resistere, atque demigrarunt ex insula. Redegit sub potestatem Atheniensium pari felicitate ceteras insulas, quæ nominantur Cyclades.

III. Eisdem temporibus, rex Persarum Darius, exercitu trajecto ex Asia in Europam, decrevit inferre bellum Scythis. Fecit in flumine Istro pontem, qua traduceret copias; reliquit custodes ejus pontis, dum ipse abesset, principes quos duxerat secum ex Ionia et Æolide, quibus singulis dederat imperia perpetua urbium ipsarum. Putavit enim se retenturum sic facillime sub sua potestate loquentes lingua Græca qui incolerent Asiam, si tradidisset oppida tuenda suis amicis, quibus, se oppresso, nulla spes salutis relinqueretur. Miltiades tum fuit in hoc numero, cui illa custodia crederetur.

habitaient Lemnos, bien que l'affaire eût abouti contre leur attente, pris cependant non par leur dire, mais par la fortune favorable de leurs adversaires, n'osèrent pas résister, et sortirent de l'île.

Il réduisit sous la puissance des Athéniens avec un égal bonheur toutes-les-autres îles, qui sont nommées Cyclades.

III. Dans les mêmes temps, le roi des Perses Darius, une armée ayant été transportée d'Asie en Europe, résolut de porter la guerre chez les Scythes. Il fit sur le fleuve de l'Ister un pont, par où il ferait passer ses troupes; il laissa comme gardiens de ce pont, tandis que lui-même serait-absent, les principaux-citoyens qu'il avait amenés avec lui-même de l'Ionie et de l'Éolide, auxquels pris-isolément [pétuité il avait donné le commandement à-perdes villes mêmes. Car il avait pensé lui-même devoir retenir ainsi le plus facilement sous sa puissance les peuples parlant en langue grecque qui habitaient l'Asie, s'il remettait les places à-défendre à ses amis, auxquels, lui-même étant abattu, aucun espoir de salut ne serait laissé. Miltiade alors fut dans ce nombre (au nombre de ceux) à qui cette garde devait être confiée.

Hic, quum crebri afferrent nuntii male rem gerere Darium premique ab Scythis, Miltiades hortatus est pontis custodes ne a fortuna datam occasionem liberandæ Græciæ¹ dimitterent : nam, si cum his copiis, quas secum transportaverat, interiisset Darius, non solum Europam fore tutam, sed etiam eos, qui Asiam incolerent Græci genere, liberos a Persarum futuros dominatione et periculo; et id facile effici posse : ponte enim rescisso, regem vel hostium ferro, vel inopia, paucis diebus interiturum. Ad hoc consilium quum plerique accederent, Histæus Milesius ne res conficeretur obstitit, dicens non idem ipsis, qui summas imperii tenerent, expedire et multitudini, quod Darii regno ipsorum niteretur dominatio; quo extincto, ipsos, potestate expulsos, civibus suis pœnas duros. Itaque adeo se abhorrere a ceterorum consilio, ut nihi-

coup, annonçant que Darius n'était pas heureux dans son entreprise et que les Scythes le serraient de près, Miltiade exhorta les gardiens du pont à ne pas laisser échapper cette occasion que leur offrait la fortune de délivrer la Grèce : si Darius périssait avec les troupes qu'il avait emmenées, non-seulement, disait-il, l'Europe serait à l'abri du danger, mais encore les peuples d'origine grecque qui habitaient en Asie se verraient affranchis de la domination et de la crainte des Perses. Rien n'était plus facile : le pont une fois coupé, le roi devait succomber en peu de jours ou par le fer des ennemis ou par le manque de vivres. La plupart se rangeaient à cet avis ; mais Histée de Milet en empêcha l'exécution, disant que les intérêts de ceux qui possédaient l'autorité suprême n'étaient pas les mêmes que ceux de la multitude, parce que leur puissance était fondée sur celle de Darius ; une fois Darius mort, ils se verraient renversés et punis par leurs concitoyens. Aussi, loin d'approuver le sentiment des

Hic, quum crebri nuntii afferrent Darium gerere rem male premique a Scythis, Miltiades hortatus est custodes pontis ne dimitterent occasionem datam a fortuna liberandæ Græciæ : nam, si Darius interiisset cum his copiis, quas transportaverat secum, non solum Europam fore tutam, sed etiam eos qui, Græci genere, incolerent Asiam, futuros liberos a dominatione Persarum et periculo; et id posse facile effici : ponte enim rescisso, regem interiturum paucis diebus vel ferro hostium, vel inopia. Quum plerique accederent ad hoc consilium, Histæus Milesius obstitit ne res conficeretur, dicens idem non expedire ipsis, qui tenerent summas imperii, et multitudini, quod dominatio ipsorum niteretur regno Darii; quo extincto, ipsos, expulsos potestate, duros pœnas civibus. Itaque se abhorrere adeo

Alors, comme de fréquents messages apportaient *cette nouvelle*, Darius conduire *son* entreprise mal et être pressé par les Scythes, Miltiade exhorta les gardiens du pont à ce qu'ils ne laissassent pas échapper l'occasion donnée par la fortune de délivrer la Grèce : car, si Darius avait péri avec ces troupes, qu'il avait transportées avec lui-même, *il disait* non-seulement l'Europe devoir être en-sûreté, mais encore ceux qui, Grecs de race, habitaient l'Asie, devoir être libres de la domination des Perses et du danger d'être asservis ; et ceci pouvoir facilement s'exécuter : en effet, le pont étant coupé, le roi devoir périr en peu-de jours ou par le fer des ennemis, ou par le manque de vivres. Tandis que la plupart se rangeaient à cet avis, Histée de-Milet s'opposa à ce que le projet fût exécuté, disant la même chose ne pas être-avantageuse à eux-mêmes, qui occupaient *les fonctions* les plus élevées du commandement, et à la multitude, parce que la domination d'eux-mêmes reposait sur la royauté de Darius ; lequel étant mort, eux-mêmes, chassés du pouvoir, devoir donner des peines (seraient punis à (par) leurs concitoyens. En-conséquence lui-même être éloigné tellement

putet ipsis utilius quam confirmari regnum Persarum. Hujus quum sententiam plurimi essent secuti, Miltiades, non dubitans, tam multis consociis, ad regis aures consilia sua perventura, Chersonesum reliquit, ac rursus Athenas demigravit. Cujus ratio, etsi non valuit, tamen magnopere est laudanda, quum amior omnium libertati quam suæ fuerit dominationi.

IV. Darius autem, quum ex Europa in Asiam rediisset, hortantibus amicis ut Græciam redigeret in suam potestatem, classem quingentarum navium comparavit, eique Datim præfecit et Artaphernem; hisque ducenta peditum millia et decem equitum dedit, causam interserens se hostem esse Atheniensibus, quod eorum auxilio Iones Sardas expugnassent, suaque præsidia interfecissent. Illi præfecti regii, classe ad Eubœam appulsa, celeriter Eretriam ceperunt, omnesque ejus gentis

autres, il estimait que rien pour eux n'était plus utile que l'affermissement du trône de Persæ. Le plus grand nombre embrassa cette opinion, et Miltiade, ne doutant pas qu'une proposition connue de tant de monde ne parvint aux oreilles du roi, quitta la Chersonèse et revint à Athènes. Bien que son idée n'ait pas prévalu, il faut cependant lui savoir gré de s'être montré plus jaloux de la liberté de tous que de son propre pouvoir.

IV. Cependant Darius, de retour d'Europe en Asie, sollicité par ses amis de ranger la Grèce sous son obéissance, équipa une flotte de cinq cents vaisseaux, dont il donna le commandement à Datis et à Artapherne; il plaça aussi sous leurs ordres deux cent mille fantassins et dix mille cavaliers, alléguant, pour justifier ses hostilités, que les Athéniens avaient aidé les Ioniens à prendre Sardes et à massacrer la garnison persane. Les lieutenants de Darius abordèrent en Eubée, s'emparèrent promptement d'Érétrie, et envoyèrent tous

a consilio ceterorum, ut putet nihil utilius ipsis quam regnum Persarum confirmari. Quum plurimi secuti essent sententiam hujus, Miltiades, non dubitans, tam multis consociis, sua consilia perventura ad aures regis, reliquit Chersonesum, ac demigravit rursus Athenas. Cujus ratio, etsi non valuit, tamen laudanda est magnopere, quum fuerit amior libertati omnium quam suæ dominationi.

IV. Darius autem, quum rediisset ex Europa in Asiam, amicis hortantibus ut redigeret Græciam in suam potestatem, comparavit classem quingentarum navium, præfecitque ei Datim et Artaphernem; deditque his ducenta millia peditum et decem equitum, interserens causam se esse hostem Atheniensibus, quod auxilio eorum Iones expugnassent Sardas interfecissentque sua præsidia. Illi præfecti regii, classe appulsa ad Eubœam, ceperunt Eretriam celeriter,

de l'avis de tous-les-autres, qu'il pensait rien n'être plus utile à eux-mêmes que ceci, la royauté (domination) des Perses être affermie. [ses

Comme de très-nombreux avaient suivi l'avis de celui-ci (d'Histiée). Miltiade, ne doutant pas, de si nombreuses personnes en ayant-connaissance, ses conseils devoir arriver aux oreilles du roi, quitta la Chersonèse, et vint de nouveau à Athènes.

Miltiade, de qui le plan, bien qu'il n'ait pas prévalu, cependant doit être loué grandement, puisqu'il fut plus ami de la liberté de tous que de sa propre domination.

IV. Cependant Darius, comme il était revenu d'Europe en Asie, ses amis l'exhortant à ce qu'il réduisît la Grèce en sa puissance, équipa une flotte de cinq-cents vaisseaux, et mit-à-la-tête d'elle Datis et Artapherne; et il donna à ceux-ci deux-cents milliers de fantassins et dix milliers de cavaliers, introduisant pour motif lui-même être ennemi aux Athéniens, parce que avec le secours d'eux les Ioniens avaient pris Sardes et avaient massacré ses garnisons. Ces lieutenants du-roi, leur flotte ayant été approchée de l'Eubée, prirent Érétrie rapidement,

cives abreptos in Asiam ad regem miserunt. Inde ad Atticam accesserunt, ac suas copias in campum Marathona deduxerunt: is abest ab oppido circiter millia passuum decem¹. Hoc tumultu Athenienses tam propinquo tamque magno permoti, auxilium nusquam nisi a Lacedæmoniis petiverunt; Philippidemque, cursorem ejus generis qui *hemerodromi*² vocantur, Lacedæmonem miserunt, ut nuntiaret quam celeri opus esset auxilio. Domi autem creant decem prætores³, qui exercitui præessent, in eis Miltiadem. Inter quos magna fuit contentio, utrum mœnibus se defenderent, an obviam irent hostibus acieque decernerent. Unus Miltiades maxime nitebatur ut primo quoque tempore castra fierent⁴: id si factum esset, et civibus animum accessurum, quum viderent de eorum virtute non desperari; et hostes eadem re fore tardiores

les habitants en Asie vers le roi. Puis il marchèrent sur l'Attique, et firent descendre leurs troupes dans la plaine de Marathon, qui se trouve à peu près à dix milles d'Athènes. Les Athéniens, effrayés à la vue d'un péril si pressant, ne demandèrent cependant de secours qu'aux Lacédémoniens, et leur envoyèrent Philippide, un de ces coureurs appelés hémérodromes, pour leur faire savoir de quel prompt secours ils avaient besoin. En attendant ils élurent dix stratèges pour commander leurs troupes; parmi ceux-ci était Miltiade. Une grande discussion s'éleva entre les chefs sur la question de savoir si l'on soutiendrait un siège ou si l'on marcherait à l'ennemi pour lui livrer bataille. Miltiade seul insistait avec force pour que l'on formât un camp au plus vite, disant que par là on augmenterait l'ardeur des citoyens, en leur montrant qu'on ne désespérait pas de leur courage, et qu'en même temps on ralentirait l'impétuosité de

miseruntque in Asiam ad regem omnes cives ejus gentis abreptos. Inde accesserunt ad Atticam, ac deduxerunt suas copias in campum Marathona: is abest ab oppido circiter decem millia passuum. Athenienses, permoti hoc tumultu tam propinquo tamque magno, petiverunt auxilium nusquam nisi a Lacedæmoniis; miseruntque Lacedæmonem Philippidem, cursorem ejus generis qui vocantur hemerodromi, ut nuntiaret quam celeri auxilio esset opus. Domi autem creant decem prætores, qui præessent exercitui; in eis Miltiadem. Inter quos magna contentio fuit, utrum se defenderent mœnibus, an irent obviam hostibus decernerentque acie. Miltiades unus nitebatur maxime ut castra fierent primo quoque tempore: si id factum esset, et animum accessurum civibus, quum viderent non desperari de virtute eorum, et hostes fore tardiores

et envoyèrent en Asie au roi tous les citoyens de cette nation enlevés. De là ils s'avancèrent vers l'Attique, et firent descendre leurs troupes dans la plaine de Marathon: cette plaine est distante de la ville environ de dix milliers de pas. Les Athéniens, effrayés de cette attaque-soudaine si proche et si grande, ne demandèrent de secours nulle-part sinon aux Lacédémoniens; et ils envoyèrent à Lacédémone Philippide, [ceux] coureur de cette espèce (de l'espèce de ceux qui sont appelés hémérodromes, afin qu'il annonçât de quel prompt secours il était besoin. D'autre-part à l'intérieur ils créent dix préteurs, qui devaient commander l'armée; et parmi ceux-ci Miltiade. Entre lesquels préteurs un grand débat fut (s'éleva), pour savoir s'ils se défendraient dans les remparts, ou iiraient à-la-rencontre des ennemis et lutteraient en bataille-rangée. Miltiade seul faisait-effort très-grandement pour qu'un camp se fit au tout premier moment (aussitôt): disant, si cela avait été fait, et du courage devoir arriver aux citoyens, quand ils verraient qu'on ne désespérait pas du courage d'eux; [lents] et les ennemis devoir être rendus plus